

<b>Zeitschrift:</b>	Revue historique vaudoise
<b>Herausgeber:</b>	Société vaudoise d'histoire et d'archéologie
<b>Band:</b>	50 (1942)
<b>Heft:</b>	6
<b>Artikel:</b>	Comptes d'un élève du Collège académique de Lausanne : Frédéric Frossard (1817-1818)
<b>Autor:</b>	Perrochon, Henri
<b>DOI:</b>	<a href="https://doi.org/10.5169/seals-39230">https://doi.org/10.5169/seals-39230</a>

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 21.02.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

d'étayer les murs du portique assez élevés du côté où le terrain est le plus en pente<sup>1</sup>.

Je ne me sens pas qualifié pour entreprendre une étude comparative approfondie de ces plans, mais elle devrait être faite, en complétant la série.

Je serais heureux d'en avoir ouvert la voie.

Fred. GILLIARD

---

<sup>1</sup> Ce temple aurait été dédié à Mercure (voir D. VIOLIER: *Carte archéologique du Canton de Vaud*), comme celui d'Avenches (voir W. CART op. cit.)

---

---

Comptes d'un élève  
du Collège académique de Lausanne :

**FRÉDÉRIC FROSSARD**

(1817 - 1818)

Frédéric Frossard, pasteur à Chardonne de 1840 à 1845, fut surtout un essayiste de talent. Il a écrit de nombreuses études : *De l'incroyance à la foi*, le *Droit de l'enfant*, *Poésie et nature*, et d'autres, disséminées dans des revues. Charles Secrétan le

---

Sources : *Correspondance inédite de Frédéric FROSSARD. — Récits d'enfance et de jeunesse*, par Frédéric FROSSARD. (J. Chappuis, Lausanne.)

Ouvrages consultés : Cécile-R. DELHORBE : *Juste et Caroline Olivier* (Neuchâtel, 1937). Félix CHAVANNES : *Mes souvenirs de collège* (Revue Suisse, 1841). — Collège classique cantonal Lausanne. IV<sup>e</sup> centenaire 1537-1937 (Lausanne 1937) : *Notice historique*, par André KOHLER. — Henri DE ZIEGLER : *Rouge et vert ou Eloge de Belles-lettres* (Neuchâtel 1931). — Frank OLIVIER : *Lettre d'un pasteur vaudois*. (« Revue de Théologie et de Philosophie », N<sup>o</sup> 102, 1937.) — Henri PERROCHON : *Une femme de pasteur vaudois : Caroline Frossard*. (« Revue de Théologie et de Philosophie » 1938 et *Evasion dans le passé romand*, Lausanne, 1941.) Pierre KOHLER : *Valérie de Mme de Krudener* (« Bulletin de l'Institut genevois », 1922.) G.-A. BRIDEL : *J.-D. Gaudin (Souvenirs de Bonnet)*.

proposait comme candidat possible, en 1851, à la chaire de littérature française de l'Ecole polytechnique fédérale. Une santé chancelante, qui ne l'empêcha pas de devenir fort âgé, une certaine défiance de soi, une humeur volontiers vagabonde l'empêchèrent de se plier aux spécialisations nécessaires, de fournir l'effort qu'exige une œuvre suivie. Ceux qui l'ont approché, Ernest Bovet par exemple, ont dit l'originalité de sa pensée, la vivacité de son esprit.

Frédéric Frossard était fils de Maurice Frossard, qui fut pasteur à Chexbres, à Oron et à Aigle, et de Caroline, née de Treytorrens, une femme distinguée, à la piété rayonnante, à l'intelligence remarquable, qui mena fort bien la barque pastorale dans les paroisses dont successivement son mari fut le titulaire, et qui, veuve, fit de son appartement de Clos de Bulle un lieu de rencontres, oasis bienfaisante à l'époque des controverses du Réveil, et où entre tant de discussions sur la grâce, la régénération et la nouvelle naissance, Juste et Caroline Olivier accordèrent leur lyre.

Né à Oron, en 1803, Frédéric y vécut une enfance agreste avec ses sœurs, dont l'une, Caroline, devait écrire la *Vallée des Plans, Marie et Clémence*. En compagnie des enfants du village, c'étaient d'interminables parties de cache-cache dans les bûchers et les caves, des expéditions aux ruines du couvent de Haut-Crêt, des passages de la Broye à gué. En automne, les dimanches de Bénichon, on partait dans les hameaux fribourgeois déguster des piles de beignets et de « cuquettes ». Dans le verger, on gardait la vache de la cure, en cuisant des « blessons ». On ramassait les fruits pour le « résiné » ou la « cougnarde ». En hiver, dans le pré du château, c'étaient des descentes de luge, avec parfois un bras cassé ou un pied foulé. Quand Frédéric avait été particulièrement sage, il pouvait accompagner son père en tournée de visites dans la petite voiture que traînait un vieux cheval aveugle.

Quant à l'instruction, elle passait au second plan. M<sup>me</sup> Frossard estimait que les jeunes enfants ont besoin de santé et de bons sentiments. A plus tard, l'érudition. Les suffragants, Rossat, qui contait de merveilleuses histoires de tigres et de lions, Chatelanat et Mellet apprirent les rudiments du français

et du latin à Frédéric. Des séjours à Lausanne, chez le grand-père maternel, en Etraz, l'initierent aux beautés des spectacles de la comédie et des solos de guitare de M<sup>lle</sup> Hemerling. Grâce au facteur, qui montait de Moudon une fois par semaine, on savait ce qui se passait au-dehors. « Il y a tant de ces comètes par Moudon », annonçait-il un jour, au moment où la nébuleuse de 1811 commençait à poindre. On s'intéressait aux victoires napoléoniennes ; on fêta la naissance du roi de Rome en tirant des coups de canon. Au château, chez les Roberti et à la cure, on lisait le *Génie du christianisme*.

A Aigle, la vie fut plus mondaine, dans la société de Caroline Ruchet et de ses amies, qui aimait les bals, les jeux de société et les romances. Frédéric se lia alors avec les frères Veillon : Frédéric, le futur colonel, et Charles, qui fut conseiller d'Etat et dont vous connaissez le buste sur la terrasse du château de Lausanne, avec Auguste de Loës, qui lui aussi sera colonel et fera une longue carrière politique au Grand Conseil et aux Chambres fédérales. D'ailleurs il ne goûta que par intermittences aux délices aiglonnes. A dix ans, en 1814, il entrait au collège de Vevey, que dirigeait Philippe-Louis Bridel, fils de Pierre-Jean, négociant à Genève, et neveu du doyen. Avec Frédéric Veillon, il fut pensionnaire du pasteur Etienne Chavannes. M<sup>me</sup> Chavannes, née Julie Comte, était une amie intime de M<sup>me</sup> Frossard. C'était un milieu cultivé et affectueux, et Frédéric devint l'ami du fils de la maison, Jules, qui deviendra le biographe de Dutoit-Membrini et l'historien du refuge français au Pays de Vaud.

En 1817, ayant achevé ses classes à Vevey, Frédéric passa à Lausanne, en première du Collège académique, et il entra en pension chez Jean-Daniel Gaudin, chez qui le rejoignit Auguste de Loës.

Ce Gaudin est une figure curieuse et intéressante. M. G.-A. Bridel en a tracé un portrait attachant.

Autodidacte, né à Dizy (Cossonay), il s'était formé par la lecture de Fénelon, de Florian et de Rousseau. Après un stage chez un jardinier d'Ouchy, un préceptorat à Satigny lui avait permis de s'initier au grec et au latin. Pendant dix ans, il vécut en Hol-

lande, puis, de retour au pays, ouvrit à Lausanne, à la rue Neuve, en 1816, une pension modeste. En 1817, il la transféra à la Cité, vis-à-vis du Collège, et, en juillet 1818, au Petit-Château, où elle subsista quarante ans environ. De nombreux jeunes gens ont passé chez Gaudin : des Anglais, des Français, des Confédérés. Conrad-Ferdinand Meyer, le peintre Deschwanden, Samuel Chappuis, Louis Bonnet, Joseph Hornung s'y sont succédé. Au Petit-Château, dit-on, Steinlen composa son « Comme volent les années... », et Chatelanat : « Sur nos monts, quand le soleil... ».

Ami de Vinet, de Vuillemin, de Cellerier, Gaudin appartenait à la congrégation des quiétistes qui perpétuait à Lausanne le souvenir de Dutoit-Membrini. Sa théologie était optimiste. Il était universaliste, croyant à la conversion finale des méchants et du diable lui-même. Il estimait les astres habités ; il pratiquait la guérison par l'onction. Il fut du premier comité de la société des missions évangéliques de Lausanne. Il accueillit les réunions de l'Eglise libre naissante et persécutée. L'un de ses fils, homme de sciences et poète, fut précepteur de Gabriel de Rumine, et l'un des fondateurs du Musée industriel.

Donc, en 1817, Frossard entra chez Gaudin. Les lettres qu'alors il écrivait à sa mère sont amusantes par leur naïveté confiante. Il raconte ce qu'il a vu. « M. Bridel père était dans la diligence avec quatre autres messieurs. Par bonheur il faisait froid, car on aurait eu bien chaud. » — « M. Gindroz m'a demandé des nouvelles de papa. » M<sup>me</sup> Rochat remercie pour la moutarde. Et un jour : « J'ai à t'apprendre une grande nouvelle, que la princesse Charlotte d'Angleterre mariée depuis un an avec le prince Léopold je crois de Prusse est morte à Londres il y a huit jours. Tous les Anglais et Anglaises portent le deuil. » Il note son horaire quotidien. Pour six heures, lever ; au collège, de six à huit (cela d'avril à septembre ; de septembre à octobre, les leçons commençaient à sept heures, et de novembre à avril, à huit heures). A huit heures, déjeuner. De neuf à midi et d'une à quatre, collège. A quatre heures, goûter. Etudes de quatre et demie à six et de sept à huit. A huit heures, souper, puis coucher « Le Collège va assez bien. » La perspective des examens de

décembre est peu agréable. Il compte cependant les réussir et obtenir alors pour récompense, et pour le nouvel-an, une paire de demi-bottes. Les examens réussirent. Frédéric reçut ses demi-bottes. Les épreuves de décembre déterminaient le rang dans lequel les élèves devaient se présenter aux examens de promotion en avril. Ceux-ci portaient sur le latin, la géométrie, l'arithmétique, la grammaire française et le catéchisme. Ceux du printemps 1918 furent favorables à notre collégien. « C'est une pure loterie. Les plus faibles ont souvent un bonheur inconcevable. » Il ne passa point parmi les premiers, mais il passa. Il se plut à signaler la difficulté inaccoutumée des épreuves. Sur quarante élèves, dix-huit ont échoué leur thème, alors qu'en général il y en avait dix à douze. Ainsi, depuis longtemps on parle et l'on se plaint des exigences croissantes de nos programmes.

Ces lettres contiennent un relevé des dépenses de Frédéric. Qu'achetait un collégien vers 1817 ?

Des livres tout d'abord. Les *Antiquités romaines*, un « très bon livre », les poèmes de Jean-Baptiste Rousseau (12 batz), la *Henriade* de Voltaire (19 batz), les *Déclinaisons grecques de Berne*, les *Petits moralistes*, les *Beautés de l'Histoire grecque*, les *Quatrains moraux*, *Robinson*. Avec un de ses camarades, il gagne à une loterie un *Testament* ; pour l'avoir à lui seul, il verse à ses amis six livres, deux creutzers. Pour ses sœurs, il achète *Les châteaux suisses*, et il regrette qu'aucun libraire lausannois ne puisse lui procurer les œuvres complètes de Delille.

Les maîtres de pension ne chauffaient pas leurs hôtes, à eux de se débrouiller. Par l'entremise de M<sup>lle</sup> Valloton, Frossard achète un moule de foyard pour neuf francs ; il se munit d'un briquet, de pierres à feu. Pour s'éclairer, il fait provision de chandelles, et aux approches des examens, il s'entend avec ses camarades pour en acheter afin de travailler dans la salle d'études une ou deux heures de plus. Et pour sa part, il verse huit livres. Puis, il y a le blanchissage (une livre). — Tantôt il compte par livres, tantôt par francs. — Il se pourvoit d'un verre (3 creutzers) : avait-il cassé le sien à table ? Je l'ignore. Il lui faut du fil et des aiguilles pour ses menus raccommodages, mais il fait réparer son

parapluie par un spécialiste (3 batz). Le cordonnier lui demande un batz et deux creutzers pour un ressemelage. La reliure des *Beautés de l'Histoire grecque* lui revient à 3 batz. Gaudin nourrissait bien son monde ; Frossard l'a reconnu. Cependant, à l'occasion, il achète des poires, des prunes (un batz), des bricelets. Le coiffeur lui réclame 3 batz pour une coupe de cheveux. Des boucles de souliers coûtent 3 batz, et les fameuses demi-bottes, 13 livres. Du papier et des plumes lui sont indispensables, et il doit payer ses ports de lettres. Pour une excursion à Cully, il dépense un batz et deux creutzers ; c'était pareillement une course de « la Société de première » dont il faisait partie. Et c'est aussi pour les séances de cette association qu'il avait acquis les œuvres de J.-B. Rousseau et le poème épique de Voltaire. N'était-ce pas alors les livres favoris des Belletriens lausannois ? Et « la société de première » n'était-elle pas l'antichambre de la société de Belles-lettres, comme cette classe elle-même précédait l'auditoire de Belles-lettres ?

A d'autres obligations, Frossard ne pouvait échapper. Il y avait les bonnes-mains à la servante, des prêts à son camarade Mermillod aux fins de mois difficultueuses ; il y avait la souscription pour le nouvel-an de M. Gaudin. Il y avait encore les collectes à l'église ; en général un creutzer par dimanche ; sauf le jour du jeûne : un batz en deux fois. Au catéchisme du dimanche après-midi, il semble parfois éviter la prestation financière.

Le Collège lui-même imposait des dépenses. De 1807 à 1818 nous ignorons quelle fut la tenue des collégiens de Lausanne ; ils n'avaient d'uniforme probablement que le chapeau. En 1818, un costume spécial est institué : un habit-frac bleu foncé avec col droit, parements et passe-poil bleu clair ; boutons de métal jaune ; en hiver un pantalon bleu foncé ; en été un pantalon blanc. Comme coiffure, le shako en tronc de cône renversé des soldats de Napoléon avec jugulaire métallique et cordon natté en passementerie orange, orné de la cocarde et de l'écusson vaudois et surmonté d'un pompon vert à flamme rouge. Frédéric dut se vêtir selon les exigences nouvelles. Cela coûta à sa famille 9 livres pour le shako et 43 pour l'uniforme : une aune et quart

de drap à 17 livres l'aune ; huit livres pour la façon, 3 pour les boutons, 8 pour la garniture et 3 pour la toile.

Autre dépense scolaire : l'arc. M. Chatelanat lui en procura un d'occasion pour 20 batz, mais comme il était cassé, il fallut le faire réparer. L'arc était nécessaire pour les exercices sur Montbenon, et le lendemain des promotions pour le tir à Sauvabelin, où deux cibles étaient dressées : le Soleil et le Maure. Les prix de la cible Maure étaient fournis par l'Etat, ceux de la cible Soleil par les amendes que payaient les élèves en punition de certaines fautes.

Les amendes ont joué au Collège académique un rôle important. Dans chaque classe, il y avait un notateur, dont la mission était de dénoncer à haute voix, pendant la leçon, les condisciples bavards ou bruyants. « Un tel cause ! — Un tel grimace ! » Le maître prononçait : « Marquez un creutzer ! Marquez un batz ! » Les méfaits dans le vestibule ou dans la cour n'échappaient pas aux notateurs. Ils tenaient un registre de ces incartades, que les maîtres compulsaient. Il arrivait que l'amende fut remplacée par un verbe, ainsi Félix Chavannes eut à cette époque, pour avoir voulu donner sur le poêle une représentation des attitudes gracieuses de Mme Saqui, dont il avait admiré la veille le spectacle depuis les troisièmes du théâtre : « *Supra fornacem sicut histriones pueriliter salto.* » — Il danse comme un enfant sur le poêle, à l'instar des baladins.

Je ne sais si Frossard eut des verbes aussi impressionnants. En tous les cas, il fut frappé d'amendes nombreuses. Il en eut chez M. Pradès, chez M. Petitpierre, chez d'autres maîtres encore. Des amendes d'un creutzer, donc pour des bavardages ou quelque péché vénial. Chaque semaine, il en avait pour 2 ou 3 creutzers. En janvier 1818, il totalise 1 batz, 2 creutzers. Etait-ce suite à la dissipation des vacances de l'An ? Il les avait passées à Lausanne. Il avait dépensé 6 batz à visiter les baraques à Sylvestre et 2 pour des châtaignes et des poires. Les autres jours de fête, il les avait employés à lire des récits de voyages jusqu'à onze heures du soir. « Je ne me suis point ennuyé du tout », mandait-il à sa mère, en souhaitant que ses

sœurs, à qui il avait envoyé pour leurs étrennes deux paires de gants (3 livres 7 batz) aient eu un joyeux nouvel an. Ces vacances étaient courtes d'ailleurs : trois jours, et non plusieurs semaines comme celles des moissons ou des vendanges. Car, à Lausanne, bourg agricole où plus d'un collégien devait aider ses parents aux travaux champêtres, les congés scolaires coïncidaient avec les principales récoltes. Ces vacances-là, Frossard les passait à Aigle. Il n'accompagnait pas les pensionnaires de Gaudin dans des expéditions pédestres à la Vallée de Joux, voyages en zigzag et courses d'études avant Tœpffer.

En juillet 1818, Frédéric quitta la pension Gaudin. Il n'alla pas au Petit-Château ; il resta fidèle à la Cité, où il devint l'hôte de M<sup>me</sup> Fivaz, mère d'un des pasteurs destitués par l'arrêté gouvernemental de 1824 « contre les réunions religieuses d'une secte nouvelle, vulgairement appelée des Mômiers ». Frossard n'était pas très enthousiaste du régime Gaudin. Il parle sans doute avec respect de son maître de pension et de sa femme. Il n'oublie pas que M. Gaudin a été ravi du gilet que M<sup>me</sup> Frossard lui a donné, et que son épouse a été enchantée de recevoir pour ses étrennes des dentelles... Mais, il y a quelques incidents et divers malentendus. Gaudin a accusé Frédéric de fumer. Ce qui était, paraît-il, inexact. Son ami Cornaz venait fumer sa pipe dans sa chambre. Or, si Cornaz aimait à se livrer à une telle dissipation coupable, il n'avait jamais entraîné personne à l'imiter. Et surtout Frossard aurait voulu que Gaudin lui laissât la libre disposition de la moitié de l'argent de poche que la générosité maternelle lui allouait chaque mois, soit 5 batz sur 10. Il aurait tenu à ne pas avoir à en rendre compte. Non pas qu'il entendait les dissiper dans des orgies inavouables. Il les aurait consacrés à payer les amendes que si libéralement le Collège lui octroyait. Gaudin ne voulait pas de ce système. Il tenait sans doute à être au courant des punitions infligées à ses pensionnaires et à accompagner chacune d'elles d'un commentaire approprié.

Frédéric ne fut pas longtemps l'hôte de M<sup>me</sup> Fivaz. Le pasteur Frossard mort, sa veuve vint habiter Lausanne, à la Madeleine,

sur les bords de la Louve ; il y avait un pont de bois, et un bosquet avec des rossignols les soirs de pleine lune, puis à Clos de Bulle, en pleine campagne.

Les préoccupations des collégiens ont quelque peu changé depuis 1818. Plus de sport, plus de confort aussi. Leurs lectures sont autres. Les odes de J.-B. Rousseau ou les alexandrins de Voltaire ou même les quatrains moraux n'enthousiasmeraient pas les potaches d'aujourd'hui. Ils consacrent leur argent de poche à d'autres dépenses. Les entrées au cinéma leur coûtent plus cher que les collectes à la cathédrale. Cependant qui pourrait prétendre que les mêmes méfaits et les punitions n'appartiennent qu'au passé ? Mais où sont les rossignols qui, dans les bosquets des rives de la Louve, entonnaient leurs hymnes printaniers ?

Henri PERROCHON.

---

---

## Etude sur les plans cadastraux de la commune de La Tour-de-Peilz

*dressés en 1695, 1764, 1850 et 1926*

---

*Les cadastres de La Tour-de-Peilz de 1695, 1764, 1850 et 1926<sup>1</sup>*

Vous n'allez pas entendre une conférence scientifique ou technique sur la manière dont les plans cadastraux de la commune de La Tour-de-Peilz ont été établis, car je n'en ai pas la compétence, mais je voudrais plutôt faire ressortir quelques traits particuliers se rapportant à la commune de La Tour-de-Peilz, à son passé et à son développement.

<sup>1</sup> Communication présentée à la Société vaudoise d'histoire et d'archéologie, le 1<sup>er</sup> février 1941.